DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 3

RAPPORT D'ÉTAPE DE LA VILLE EN TRANSITION 2022

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Géraldine BASTIEN, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 3
RAPPORT D'ÉTAPE DE LA VILLE EN TRANSITION 2022

Rapporteur : Anne-Laure STANISLAS

Les enjeux de transition écologique sociale et démocratique sont au cœur du projet porté par la Ville de Clermont-Ferrand.

Chaque année, elle présente ainsi son rapport de Développement Durable, sous le nom de Rapport d'étape de la Ville en transition. La raison d'être de ce document est d'améliorer la situation en matière de Développement Durable, portant sur : « le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire » ainsi que « les orientations et programmes ». Sa présentation en amont des débats budgétaires vise à mettre au centre des réflexions les enjeux du Développement Durable et de la Transition énergétique et écologique.
La Ville répond ainsi à l'obligation réglementaire posée par l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) pour toutes les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants.

A la Ville de Clermont-Ferrand, ce document est chaque année construit collectivement grâce aux données communiquées par les directions de la collectivité, notamment grâce aux agents « référents transition » présents au sein de toutes les directions et/ou les services de la collectivité.

Ce document est une lecture des engagements et réalisations de la collectivité au regard de 10 thématiques qui reflètent les domaines d'intervention de la Ville de Clermont-Ferrand :

- Territoire à énergie positive
- Nature en Ville
- Mobilité / qualité de l'air
- Éducation et transmission des savoirs
- Attractivité et rayonnement du territoire
- Vers un espace public apaisé et mieux partagé
- Innovation démocratique
- Solidarités / précarité
- Alimentation / économie circulaire, sociale et solidaire
- Responsabilité de la collectivité

Le 15 février 2019, la Ville de Clermont-Ferrand a adopté, conjointement avec Clermont Auvergne Métropole, la version définitive de sa feuille de route de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources naturelles, à court, moyen et long terme : le Schéma de transition énergétique et écologique. Celui-ci intègre les actions concourant à la réduction des émissions internes de la collectivité calculées dans le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) Patrimoine et Compétences.

Grâce à ses engagements, la collectivité a été labellisée Cap Cit'ergie, en novembre 2019, un référentiel européen et national d'évaluation des politiques de transition énergétique et écologique des collectivités. Il est devenu en 2021 le Label Climat Air Énergie, dans lequel la Ville de Clermont-Ferrand a 2 étoiles sur 5. En 2023, la collectivité se prépare à candidater pour une troisième étoile.
Le rapport d'étape de la Ville en transition reprend ainsi les actions de la collectivité qui concourent à la mise en œuvre de la politique de transition énergétique et écologique de la collectivité.

En 2022, la Ville de Clermont-Ferrand a évalué l'avancement de son Schéma de transition énergétique et écologique, trois ans après son adoption définitive et cinq ans après le début de son élaboration. L'analyse a été réalisée en transversalité au sein des deux collectivités pilote et en associant les partenaires et les habitants du territoire. Le document d'évaluation constitue la première partie du Rapport d'étape de la Ville en transition.

Ce rapport d'évaluation du schéma de transition énergétique et écologique (STEE) et le rapport d'étape de la Ville en transition sont transmis par voie dématérialisé.

Le Conseil municipal prend acte de la communication de ce(s) rapport(s).

TOTAL VOTANTS :	**0**	=	47 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	55 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	**0**	=	**Pour : 0**	+	**Contre : 0**		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI